

## Valère Maxime

*Hervé Dumez*

*Pour C-A  
Deauville, 7 août 2021*

**D**e Valerius Maximus, on ne sait à peu près rien. Son nom suggère qu'il descendait à la fois de la *gens* Valeria et de celle des Fabius Maximus, deux familles romaines illustres. En 14, il accompagna en Orient le consul Sextus Pompeius à qui il exprime son admiration et sa reconnaissance dans son ouvrage. Son livre lui-même est dédié à Tibère et peut-être l'auteur faisait-il partie de ces bureaux de hauts fonctionnaires que l'empereur, grand général et grand administrateur, avait créés pour diriger l'empire.

Relatant les faits et paroles dont un Romain doit se souvenir, ne cherchant nullement à être original, Valère Maxime emprunte à tous ceux qui l'ont précédé pour donner une vue d'ensemble de tout ce qui a fait la grandeur de cette ville.

Et tout d'abord le respect dû aux dieux. La cité se les concilie en suivant scrupuleusement les rites qui les concernent, à l'endroit et au moment où il faut, les pontifes étant chargés de veiller à ce que tout soit fait comme il convient. On ne déplace pas la statue d'un dieu sans qu'il ait manifesté son accord par un signe ; on n'associe pas dans un même temple deux dieux qui ne l'ont jamais été ; on consulte les divinités avant toute décision importante et l'on ne se lance dans une action que si elles ont été favorables. Avec terreur, tout Romain se souvient de Publius Claudius Pulcher, ce consul qui conduisit sa flotte au désastre. La veille de livrer un combat naval contre les Carthaginois, on donna leur grain aux poulets sacrés, dans leurs cages qu'on avait montées à bord du navire amiral. Or ils refusèrent de manger, présage néfaste qui aurait dû empêcher toute décision de combattre. Énervé, Claudius les fit jeter à la mer devant ses équipages épouvantés, avec ces mots : « *puisque'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent !* ». Rentré à Rome sans ses navires, lui-même n'eut la vie sauve que parce que le jour où il devait être exécuté pour un tel blasphème une pluie violente couvrit la ville, signe que les dieux ne voulaient pas qu'il mourût. On l'exila donc. Valère

Maxime, pourtant, rapporte une autre situation. Exilé à la cour de Prusias, Annibal le pressait d'attaquer les Romains. Le roi avait lui aussi consulté les entrailles des animaux, et elles n'étaient pas favorables. Le Carthaginois, excédé, lui fit cette remarque : « *Allez-vous vous fier au misérable foie d'un veau, plutôt qu'à l'expérience d'un vieux général ?* ». Et Maxime Valère de commenter : à côté du génie stratégique d'Annibal, que pouvait bien peser les auspices ? Commençaient-il lui-même à douter des présages, ou ce qui pouvait valoir pour les peuples étrangers, peut-être ne valait pas à Rome ? Dans la vie quotidienne, en effet, chacun y était attentif à tout signe, et surtout au comportement des oiseaux.

Cicéron était dans sa maison de campagne quand un corbeau se posa sur l'aiguille du cadran solaire et la brisa, avant d'aller se prendre dans les plis de la toge de l'orateur, sans vouloir s'en détacher. C'est le moment où un esclave vint annoncer à son maître l'arrivée des assassins qui venaient l'exécuter.

Souvent les dieux se manifestent également dans les rêves, ou par des miracles et il n'est pas rare qu'une armée ennemie des Romains ne voie, devant les légions, caracoler deux jeunes hommes aux chevaux d'une blancheur immaculée. Castor et Pollux manifestèrent ainsi souvent leur engagement en faveur de la puissance romaine.

Par-delà la piété envers les dieux, tous les comportements admirables de la Rome de la république telle qu'on aimait la croire encore vivante sous l'empire, discipline militaire, tempérance, prudence, audace, fidélité, et autres éléments de la vie humaine que le livre se propose de parcourir (*humanae vitae partes persequi propositum est*), forment le tissu de l'ouvrage, chaque fois illustrés par quelques grandes figures. Un regret des temps anciens affleure juste parfois, dans la brièveté même de la phrase latine, comme dans ce « *Aujourd'hui, où en sommes-nous venus ?* » (*Nunc quo ventum est ?*).

Au milieu des hommes et des femmes célèbres que tout citoyen se devait de connaître, sont parfois évoqués aussi quelques anonymes. Le chapitre 4 du livre V est consacré à la piété filiale. Une femme libre ayant commis un crime capital fut renvoyée par le préteur qui l'avait jugée au triumvir pour qu'il la fit exécuter. Pris de compassion, le geôlier ne suivit pas l'ordre qu'il avait reçu, attendant qu'elle mourût de faim dans sa prison. Il autorisa même la fille de la condamnée à venir voir sa mère mais prenait soin de la fouiller à chaque visite de peur qu'elle n'apportât de la nourriture cachée dans ses vêtements. L'issue tardait pourtant, malgré les jours qui s'écoulaient. Pris d'un doute, le cerbère alla voir ce qui se passait dans le cachot. Il trouva la fille assise, le haut de sa robe dégrafée, sa mère sur ses genoux, lui donnant le sein pour qu'elle survécût. Le gardien en avertit le triumvir, qui en référa au préteur, et ce dernier au conseil des juges. On fit grâce à la mère en considération de l'amour que lui avait porté sa fille.

Dans l'ouvrage, les exemples romains pour chaque vertu sont suivis d'exemples étrangers. Grecs, Carthaginois, Numides, Parthes, Macédoniens et autres peuplades, sont ainsi évoqués, mais jamais les

Juifs. Au sujet des miracles, Valère Maxime rappelle ainsi qu'un essaim se posa un jour sur le berceau de Platon, les abeilles déposant du miel sur les lèvres du bébé endormi. Les devins en déduisirent que de cette bouche sortiraient plus tard des merveilles. De ce qu'il évoque aussi les actions mémorables des autres nations, l'auteur s'explique ainsi : « *Mon esprit se fixe sur les faits de ma patrie, mais rapporter aussi les hauts faits des autres nations, la bonne foi de Rome m'y invite.* » (« bonne foi » traduit ici *candor*, qui signifie en premier lieu l'éclat, la lumière aveuglante. Il est probable que l'auteur joue sur les deux sens). En bon Romain, il maîtrise le grec, admire les Hellènes, leur rend hommage, ainsi qu'à d'autres peuples également, suggérant qu'ils ont pu parfois atteindre à la grandeur romaine mais qu'ils y sont aujourd'hui fort heureusement soumis, l'ordre des choses ayant été respecté et Rome les ayant éclipsés. Il rappelle d'ailleurs que la tradition voulait que le sénat ne répondît jamais directement en grec à un ambassadeur, quoique tous les sénateurs eussent été formés dans cette langue. Il en était de même en Grèce même et en Orient, où un officiel romain ne parlait que latin, devant se faire assister d'un interprète. Ce n'est pas, note l'historien moraliste, que nos ancêtres aient ignoré le grec et les belles-lettres, c'est qu'ils estimaient que le manteau devait en toute chose être soumis à la toge (*Nec illis deerant studia doctrinae ; sed nulla non in re pallium togae subjici debere arbitrabantur*, – Livre II, Ch 2). Ce n'est que tardivement et à Molon, le célèbre rhéteur qui avait eu et Cicéron et César pour élèves, que pour la première fois le sénat fit une réponse dans sa langue.

\*  
\*\*

Le chapitre 12 du livre IX retrace les morts non banales (*de mortibus non vulgaribus*). Homère aurait expiré de chagrin, dans une île, pour n'avoir pu résoudre une énigme que lui avaient proposée des pêcheurs. Euripide fut mis en pièce par des chiens alors qu'il rentrait dans la nuit d'un dîner qu'avait organisé pour lui Archélaus, roi de Macédoine. Ayant récité une tragédie nouvelle dans un concours de poésie, Sophocle attendit fiévreusement le verdict et apprit enfin qu'il avait gagné d'une voix. Ce bonheur l'emporta. Philémon s'était fait préparer une assiette de figues par un de ses esclaves. Un âne survint, qui se mit à s'en régaler et le maître appela en vain pour qu'on éloignât l'animal. Quand l'esclave négligent arriva enfin, Philémon lui lâcha : « *Puisque tu as tellement tardé, donne donc maintenant du vin à cet âne.* » Les éclats du rire qui s'empara de lui et qu'il ne sut contenir eurent raison de lui.

\*  
\*\*

Au moment même où Valerius Maximus parcourait de son stylet la cire de ses tablettes, un de ses esclaves transcrivait sur un papyrus jour après jour tout ce qu'il avait composé à la gloire de Rome, de ses héros et de ses dieux, tout en faisant une place aux héros des peuples lointains, dans un coin de l'empire, entre Judée et Galilée, un inconnu suivi de quelques fidèles parcourait les chemins et dispensait des paraboles à ceux qui venaient l'écouter. On ne le vit jamais écrire qu'une fois, sur

le sable. On lui avait amené une femme, convaincue d'adultère, que la loi juive condamnait à être lapidée. Alors, que devons-nous lui faire ? demandait la troupe. Vas-tu t'opposer à la loi de Moïse qui nous dit de la lapider ? Penché sur le sol, y traçant on ne sait quels signes du doigt, il ne les regardait pas, ni ne leur répondait. Puis rompant le silence, sans relever la tête, comme absorbé toujours par son écriture : « *Celui d'entre vous qui n'a jamais commis de faute, qu'il lui jette la première pierre.* » Alors ils se dispersèrent sans rien dire, en commençant par les plus âgés. Seulement quand il les sut tous partis, il leva son regard sur la femme coupable, restée seule et immobile, dans l'attente, et il la laissa aller. Sa mort, au bois d'une croix, fut des plus vulgaires ■

### Références

- Valère Maxime (1834) *Faits et paroles mémorables. Tome I*, Paris, Panckoucke.  
Valère Maxime (1827) *Faits et paroles mémorables. Tome II*, Paris, Panckoucke.  
Valère Maxime (1828) *Faits et paroles mémorables. Tome III*, Paris, Panckoucke.